

## Procès-verbal de la réunion du Comité Départemental du Centenaire

Le lundi 14 novembre 2016 à 11 heures 00, madame Pauline JOUAN, Sous-Préfète, directrice de cabinet de madame la Préfète de la région Bourgogne Franche-Comté, préfète de la Côte d'Or, présidait la cinquième réunion du comité départemental du centenaire, salle Vaillant, caserne Vaillant à Dijon.

Madame la Directrice de Cabinet ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence.

Elle rappelle qu'il n'y a pas eu de réunion pour la labellisation 2016.

En effet, un seul projet a été présenté et les membres du comité ont été sollicités par mail.

Ce projet, plus proche d'une offre de service que d'une réelle action mémorielle, n'a d'ailleurs pas été labellisé par la Mission du Centenaire.

Elle demande ensuite à madame TARDIVON de présenter un bilan rapide des labellisations obtenues en Côte-d'Or.

Ont été labellisés pour les quatre années 2014 – 2018 :

### - Les projets des villes de :

\* BEAUNE : Les Beaunois dans la guerre 1914-1918, l'activité économique et les sites stratégiques de la Première Guerre Mondiale à Beaune

\* DIJON : De la Mémoire à l'Histoire Dijon pendant la Première Guerre Mondiale (auquel s'est rajouté : Chronique d'une guerre vue du ciel et Galerie d'Images Dijonnaises)

### - Les projets :

\* Du Conseil Départemental : La Côte-d'Or 1914-1918 : un territoire en guerre

\* De l'Université de Bourgogne, Maison des Sciences de l'Homme : L'Université de Bourgogne fête le centenaire

Ont été également labellisés deux projets ponctuels :

\* Université de Bourgogne – Credespo : La Grande Guerre et le Droit Public (colloque organisé fin 2015)

\* Avant l'Assaut, spectacle organisé par la Confrérie Facétieuse à Auxonne en juillet et août 2015.

Le montant global des subventions accordées par la Mission du Centenaire est de 12600 euros

Madame la Directrice de Cabinet présente ensuite les instructions données par la Mission pour les dossiers soumis à labellisation 2017 dans sa note du 20 juillet 2016 :

- Plusieurs axes thématiques peuvent être encouragés mais aucune restriction thématique et chronologique ne préside toutefois à la politique de labellisation de la Mission du Centenaire.

- La Première Guerre Mondiale dans son ensemble continue à être commémorée.

- Les axes structurants mais non exclusifs pour l'année 2017 sont les suivants :

- La commémoration de l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique (bouleversements stratégiques mais aussi culturels)

Une labellisation conjointe est prévue entre la Mission du Centenaire et la Commission américaine du Centenaire pour les projets liés à cette thématique.

- La commémoration du Chemin des Dames.

- L'industrie pendant la Grande Guerre.

- L'essoufflement des fronts.

Elle précise enfin qu'une aide financière pourra être demandée avant le 12 février 2017 pour les projets labellisés.

Le comité va étudier à présent les trois projets déposés par : l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, la ville d'Is-Sur-Tille et l'association Pochette Surprise.

En l'absence de représentant de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettre, madame TARDIVON présente le projet de cette institution.

Il s'agit de l'organisation d'une rencontre scientifique autour de la personnalité de Jules LEGRAS, peu connu en dehors du milieu universitaire, ancien combattant de la guerre 1914-1918, qui a combattu en 1915 en Champagne, puis en 1916 comme officier français auprès des armées russes. L'objectif est également de faire connaître le rôle notable qu'il a joué dans le développement de l'amitié franco-russe dans la Grande Guerre et dans les relations avec les pays d'Europe centrale après 1920. Cet évènement aurait lieu courant décembre 1917.

Monsieur Gérard JOSSOT, représentant l'A.R.A.C. est un peu gêné par la personnalité de Jules LEGRAS, qui a été affecté au 2<sup>o</sup> bureau français et qui devait être pro tsariste.

Madame REVEL rappelle que l'Académie est soutenue par la ville de Dijon et que ce colloque fera l'objet d'une publication.

Les membres du Comité qui reconnaissent les qualités de monsieur Jules LEGRAS, universitaire respectable, sont très dubitatifs sur le rayonnement d'une telle initiative qui risque de n'intéresser qu'un petit nombre d'érudits. Aussi, émettent-ils un avis réservé.

Monsieur Thierry DARPIN maire d'Is-Sur-Tille et son adjointe, madame SOLDATI Christine sont ensuite invités à présenter le projet de la ville d'Is-sur-Tille qui entre parfaitement dans la thématique 2017 : l'entrée en guerre des américains.

L'objectif est de lier la génération d'aujourd'hui à la mémoire du passé.

Il s'agit d'un projet sur deux ans.

La première année commémorera la présence américaine à IS-SUR-TILLE pendant la première guerre mondiale : immense camp américain WILLIAM avec gare régulatrice et infrastructures impressionnantes, notamment la plus grande boulangerie au monde. Malheureusement, il reste juste le foyer de la cheminée du camp.

En 2018 : commémoration du centième anniversaire de l'Armistice, axée sur l'amitié entre la France et l'Allemagne qui lie aujourd'hui les deux pays. Plus largement, cette commémoration sera orientée sur la paix, l'égalité et la fraternité entre les hommes et les Nations.

Il s'agira de tout un ensemble d'initiatives, composé d'expositions, de cérémonies officielles, d'une œuvre ponctuelle, d'un spectacle vivant, de la création d'un ouvrage sur la Grande Guerre vue du côté américain, rénovations du carré militaire, de la cheminée américaine, révision des noms inscrits sur le monument aux morts, réalisation d'une sculpture de la fraternité et de la paix entre les peuples.

Les jeunes y seront très largement associés et la population pourra visionner un film tourné à l'époque, qui montre le camp américain en pleine activité.

Monsieur DARPHIN et madame SOLDATI en ont amené un exemplaire qui a énormément intéressé les membres du Comité.

Madame la Directrice de Cabinet pose la question du financement.

Ce dernier sera assuré par la Mairie et ses partenaires, mais il n'est pas impossible que ce projet doive être revu à la baisse.

Les membres du Comité proposent que la D.R.A.C. et la Fondation du Patrimoine soient informées de ce projet.

Après avoir délibéré, en l'absence des porteurs du projet, les membres du comité décident de donner un avis favorable à la labellisation sur les années 2017 et 2018, à condition d'être informés de l'évolution du projet 2018, moins abouti à ce jour.

Le troisième et dernier projet est porté par l'association Pochette Surprise et s'intitule : «Cent ans après....sur les pas de mon grand-père ».

Il est présenté par monsieur Jean-Marc GROS de l'association concernée qui précise qu'il s'agit d'un spectacle d'une heure et quart, totalement gratuit, réalisé par des bénévoles.

On y présente les regards croisés du poilu et de son petit fils sur la guerre 1914-1918 avec des extraits de textes d'écrivains ayant participé au conflit, avec projection d'images et extraits musicaux.

Ce spectacle est adapté à des élèves de collège et non des primaires.

Il a été présenté quatre fois à Beaune en 2016 et le label centenaire constituerait pour l'association une marque de reconnaissance et un gage de qualité pour les établissements scolaires.

A ce jour, les prévisions 2017 concernent deux établissements scolaires.

En effet, l'association ne reçoit des subventions que de la ville de Beaune et ce pour l'ensemble de ses activités.

Certains membres du comité s'interrogeant sur le spectacle et sa validation historique, monsieur ROUX, adjoint au maire de Beaune se porte garant de la qualité dudit spectacle, approuvé par la ville de Beaune.

Par ailleurs, l'encadrement scientifique est assuré par monsieur Marc SORLOT, docteur en Histoire.

Madame Laurence PORTE, maire de la ville de Montbard et représentant le président du conseil départemental, demande si l'association envisage un rayonnement territorial plus large.

Monsieur GROS précise que leurs disponibilités sont limitées mais que ce peut être envisageable en fonction des demandes.

Monsieur le lieutenant-colonel POME, délégué militaire départemental, estime que ce projet peut intéresser le trinôme académique.

Monsieur GROS s'étant retiré pour laisser les membres du Comité délibérer, madame PORTE fait remarquer que le projet n'est pas particulièrement original.

Madame REVEL estime qu'il est important de favoriser les initiatives des associations.

La lecture de textes d'auteurs ayant participé à la Grande Guerre et la diffusion des morceaux du Tombeau de Couperin de Ravel, donnent au spectacle toute son originalité.

Les enseignants auront ensuite de nombreuses pistes d'études avec leurs élèves.

C'est un outil mis à la disposition d'une pédagogie.

Les membres du Comité donnent donc un avis favorable également à ce projet.

Madame la Directrice de Cabinet remercie les membres du Comité et confie à madame TARDIVON le soin de transmettre les projets assortis des décisions du Comité avant la date limite du 21 novembre 2016.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, elle clôt la séance à 12 heures 20.

La Préfète,  
Pour la Préfète et par délégation,  
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet

Pauline JOUAN

*Participaient à cette réunion :*

Madame Pauline JOUAN, Sous-Préfète, directrice de Cabinet,  
Madame Laurence PORTE, maire de Montbard, représentant monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Madame Elizabeth REVEL, adjointe au Maire de Dijon, chargée des anciens combattants et de la Mémoire, représentant Monsieur François REBSAMEN, maire de Dijon  
Monsieur Philippe ROUX, adjoint au Maire de Beaune,  
Monsieur Thierry DARPIN, maire d'Is-Sur-Tille,  
Madame Christine SOLDATI, adjointe au maire d'Is-Sur-Tille,  
Monsieur le Lieutenant Colonel Pascal POME, délégué militaire départemental,  
Madame Ségolène GARÇON-TOITOT, directrice adjointe des Archives Départementales,  
Monsieur Jean-Marc GROS, représentant l'association Pochette Surprise,  
Monsieur Fernand KERN, président de l'Union Fédérale des anciens combattants et victimes de guerre de la Côte-d'Or,  
Monsieur Jean-Louis NAGEOTTE, président de l'Union Départementale des associations de combattants  
Monsieur Didier ROGER, délégué général du Souvenir Français de la Côte-d'Or,  
Madame Brigitte TARDIVON, directrice du service départemental de l'ONACVG,

*Etaient Excusés :*

Madame Pascale GOUTAGNY, IA IPR  
Madame Nicole MEUNIER, représentant la Directrice des services de l'Education.  
Monsieur Jean VIGREUX, professeur d'université.  
Monsieur Fernand CANAT, président des Plus Grands Invalides de Guerre,